



**Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
de Champagne-Ardenne**

**Séance du 06 février 2013
Avis n° 2013-1**

*Avis sur le projet de seconde liste locale d'évaluation des incidences Natura 2000,
département de l'Aube*

Vu le projet de seconde liste locale d'évaluation des incidences Natura 2000 - département de l'Aube, présenté par la DREAL Champagne-Ardenne,
Vu les éléments scientifiques apportés en séance,
Après délibération lors de la séance du 06 février 2013,
Sur présentation de monsieur BECU D., rapporteur,

Article 1 :

Le CSRPN émet un avis favorable sur la liste des items retenus pour la seconde liste locale d'évaluation des incidences Natura 2000 dans le département de l'Aube.

Cet avis est assorti des réserves qui figurent dans l'article 2.

Article 2 :

Concernant le croisement des items retenus avec les sites Natura 2000 présents dans le département de l'Aube, le CSRPN assortit cet avis favorable des réserves suivantes :

- Item n°1 « Création de voie forestière » : il conviendrait d'ajouter les sites suivants, qui possèdent des enjeux rapaces, chauves-souris et amphibiens (Sonneur à ventre jaune) dans la liste des sites concernés par cet item :
 - Site n°64 : Forêts et clairières des Bas-Bois
 - Site n°94 : Carrières souterraines d'Arsonval
 - Site n°201 : Lacs de la forêt d'Orient
 - Site n°212 : Barrois et forêt de Clairvaux
- Item n°26 « Travaux d'entretien, de réparation ou de renforcement de la structure des ponts et viaducs ainsi que les travaux dans les tunnels ferroviaires non circulés » :
 - Le site n°6 (Pelouses et forêts du Barsequanais) n'est pas concerné par cet item ;
 - Le site n°64 (Forêts et clairières des Bas-Bois) est à ajouter en raison de la présence de ponts et donc de la présence possible de chauves-souris.
- Item n°35 « Création de chemin ou sentier pédestre, équestre ou cycliste » : en raison de la présence de réseaux de cavités souterraines, pour le non dérangement des chauves-souris et pour des raisons de risques d'effondrements, il convient d'ajouter le site suivant dans la liste des sites concernés par cet item :
 - Site n°94 : Carrières souterraines d'Arsonval

Fait à Châlons-en-Champagne, le **15 MAI 2013**

Le président du CSRPN

Daniel YON